Tension d’approvisionnement de l’Ozempic® : priorité aux patients diabétiques !

Depuis plusieurs mois, de nombreux produits de santé essentiels, pour certains vitaux, pour les patients atteints de diabète font face à des pénuries et à des tensions d’approvisionnement ainsi qu’au détournement de leur utilisation par des personnes non diabétiques. C’est notamment le cas pour le médicament Ozempic®.

Ce médicament récent à base de sémaglutide (de la classe des analogues du GLP-1), qui est prescrit en association avec d’autres traitements, améliore la gestion de la glycémie et pouvant permettre une perte de poids, n’est pas passé inaperçu auprès de certains « influenceurs ». Bien qu’il soit délivré uniquement sur ordonnance médicale, et dans l’indication du diabète, la demande ne cesse d’augmenter et est devenue supérieure à l’offre. Conséquence de cela, les tensions d’approvisionnement dans les pharmacies privent les patients diabétiques de type 2 de ce traitement, risquant in fine d’entraîner de lourdes conséquences sur leur diabète en cas de rupture de traitement.

La Fédération se mobilise pour lutter contre ce phénomène grandissant et inadmissible et sensibilise les prescripteurs, les pharmaciens mais aussi les usagers potentiels aux conséquences de ce mésusage.

Que cela soit du côté des patients atteints de diabète type 2, pour qui la prise de l’Ozempic® est essentielle, indiquée et prescrite, ou de celui des « influenceurs », détournant son utilisation, il est capital de prendre au sérieux dès aujourd’hui les conséquences de ces mésusages.

Côté des patients : des conséquences alarmantes

L’utilisation de l’Ozempic® pour les patients atteints de diabète de type 2 est pour certains essentielle. Sans celui-ci, leur diabète se déséquilibre mais surtout le risque d’infarctus et d’accident vasculaire cérébral est augmenté. L’Agence Européenne du Médicament souligne le caractère primordial de l’utilisation de ce médicament par les patients qui « s’est montré efficace pour réduire l’apparition de complications de santé grave liées au diabète ».

Pour les personnes non diabétiques : plus de risques que de bénéfices

L’utilisation régulière et non contrôlée du médicament Ozempic® par des personnes non atteintes de diabète, dans l’objectif de perte de poids, peut vite avoir des conséquences gravissimes. Outre les premiers effets secondaires, diarrhées, vomissements, constipation sévère, étourdissements… sur le long terme, la prise de ce médicament peut augmenter le risque de développer un cancer de la thyroïde, une cholécystite (calcul dans la vésicule biliaire) ou encore une pancréatite. Sans compter que l’effet « coupe faim » du médicament s’interrompt dès l’arrêt du traitement avec le risque de reprendre vite tous les kilos perdus : c’est le classique effet yoyo !

Des mesures à prendre sans plus attendre

La Fédération est témoin chaque jour du nombre de patients peinant à trouver leur traitement en pharmacie. Pour cela la Fédération réaffirme sa position du côté des patients. Il est essentiel de réserver la délivrance de l’Ozempic® pour les patients atteints de diabète de type 2.

« L’interruption ou la non-initiation de ce traitement chez des personnes diabétiques de type 2 à risque cardio-vasculaire crée une situation de perte de chance majeure à la fois par le risque de déséquilibre de leur glycémie mais aussi celui de survenue d’accident cardio-neuro-vasculaire. Il est impératif de réserver ce

traitement aux personnes qui en ont besoin. D'autant que la prescription de sémaglutide peut être obtenue dès maintenant pour les personnes ayant une très forte obésité dans les centres spécialisés grâce à la procédure d'accès précoce. »
Jean-François Thébaut, Vice-Président en charge du plaidoyer à la Fédération Française des Diabétiques

La Fédération rappelle ses actions :

- Collaboration avec l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, les sociétés savantes, les structures professionnelles et les industriels concernés afin que des solutions satisfaisantes et protectrices de tous soient mises en place le plus rapidement possible.
- Interpellation des industriels concernés pour les enjoindre à ne pas délaisser les personnes atteintes de diabète et mettre en œuvre toutes les mesures pour assurer un approvisionnement suffisant.
- Sensibilisation de chaque interlocuteur institutionnel qu'elle rencontre sur la situation : conseillère Santé à l'Elysée, Conseiller Santé à Matignon ou encore députés.
- Communication régulière avec les patients atteints de diabète sur l'évolution de la situation.

Un numéro vert mis en place :

Pour pallier ces tensions, l'industriel Novo Nordisk, fabricant de l'Ozempic®, a récemment mis en place une ligne téléphonique ainsi qu'une adresse mail à destination des pharmaciens qui seraient dans l'impossibilité de se fournir de l'Ozempic® : 0 800 80 30 70 ou 01 41 97 65 00 ou infomed@novonordisk.com.

Contact Presse :
Eugénie Vandaele : e.vandaele@federationdesdiabètiques.org - 01.84.79.21.54